

## Comment répondre ?

Le dossier type de demande de subvention est téléchargeable sur le site Internet [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (rubrique : les offres de subvention - domaine Soigner, soulager, accompagner).

Il devra être adressé par courrier en deux exemplaires et en version électronique à :  
Sophie Lasserre  
« Réflexion sur les pratiques soignantes »  
Fondation de France  
40 avenue Hoche - 75008 PARIS  
[soignersoulager@fdf.org](mailto:soignersoulager@fdf.org)

Dates limites de dépôt des dossiers

- 10 avril 2008
- 29 août 2008

## Appels à projets 2008

Le programme « Soigner, soulager, accompagner » diffuse cinq appels à projets en 2008 :

- Soigner, soulager, accompagner : réflexion sur les pratiques soignantes
- Soigner, soulager, accompagner les personnes âgées gravement malades ou en fin de vie
- Soigner, soulager, accompagner : projets de recherche
- Soigner, soulager, accompagner les nouveau-nés, les enfants et les adolescents gravement malades ou en fin de vie
- Douleur

Ces appels à projets peuvent être téléchargés sur [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org), demandés par courriel à l'adresse [soignersoulager@fdf.org](mailto:soignersoulager@fdf.org) ou par téléphone au 01 44 21 31 28.

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarités, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement. La Fondation de France abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut distribuer ses prix, bourses et subventions que grâce à la générosité de ses donateurs.

FONDATION  
DE  
FRANCE

40 avenue Hoche - 75008 PARIS  
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01  
[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

**Donnons, mais donnons bien.**

FONDATION  
DE  
FRANCE

# Appel à projets 2008

**Soigner, soulager,  
accompagner :  
réflexion  
sur les pratiques  
soignantes**

**Avec le soutien de la Fondation  
Adrienne et Pierre Sommer**

Dates limites de dépôt des dossiers

- 10 avril 2008
- 29 août 2008

**Mécénat Santé**

## Contexte

Dans les domaines de la lutte contre la douleur, de l'accompagnement des malades, et des soins palliatifs, la qualité des pratiques repose en grande partie sur la formation et sur la réflexion éthique ainsi que sur le soutien reçu pour faire face aux situations lourdes et complexes.

## A qui s'adresse l'appel à projets ?

L'appel à projets s'adresse aux équipes soignantes, médicales et médico-sociales intervenant en service hospitalier, en institution ou à domicile, ainsi

qu'aux associations de bénévoles et d'usagers intervenant auprès de personnes atteintes de maladies graves évolutives et de leurs proches.

## Quels projets ?

La Fondation de France encourage les actions qui associent l'apport de connaissances et l'analyse des pratiques, afin qu'une appropriation et une diffusion de la démarche palliative et du traitement de la douleur soient possibles (exemples : groupes de réflexion éthique, développement du projet de service, formations-actions, formations internes et pluridisciplinaires, supervision...).

Par ailleurs, pour assurer la transmission de pratiques soignantes de qualité, la Fondation de France soutient la formation de formateurs et la réflexion sur la pédagogie. Elle contribue à l'élaboration d'outils et de protocoles d'évaluation.

Elle soutient également l'organisation de réunions d'échanges de pratiques entre les services, entre les hôpitaux ou entre les associations, et de journées thématiques régionales ou nationales.

**Dans le cadre de cet appel à projets la Fondation de France ne finance pas :** les formations individuelles, les formations des bénévoles, le remplacement du personnel, les postes salariés et les travaux de rénovation. Les demandes de matériel ne seront prises en compte que dans le cadre d'un projet d'équipe dynamique visant à la modification des pratiques de soins.

## Critères de sélection

La Fondation de France examinera les demandes en tenant compte des critères suivants :

- qualité des réflexions et de la démarche de l'équipe,
- pertinence du projet au regard des besoins recensés,
- interdisciplinarité, mobilisation effective du personnel (direction, médecins, cadres, soignants), implication des familles et des bénévoles,
- participation financière de l'établissement (la Fondation de France ne se substitue pas aux financements des tutelles),
- souci d'évaluation de la démarche.

**Pour les formations :** besoins identifiés en amont, programme élaboré avec l'équipe, inscription dans le projet de service, participation de l'ensemble des professionnels (notamment des médecins) et des bénévoles, objectifs ciblés, méthode pédagogique interactive, compétence reconnue des intervenants, évaluation du réinvestissement des acquis dans la pratique.

Toute demande de soutien pour des journées thématiques, des séminaires ou des conférences doit impérativement être présentée dans l'appel à projets précédant d'au minimum 6 mois la tenue de l'événement.



### Agir pour l'environnement

Convaincue que la gestion raisonnée de notre environnement est l'affaire de tous, la Fondation de France propose aux organismes qui le souhaitent, une aide complémentaire pour pouvoir prendre en compte les impacts environnementaux de leurs actions. Principalement dédiée aux structures peu ou pas encore investies dans les enjeux environnementaux, cette aide est destinée à financer un appui technique (diagnostic, étude préalable, plan d'action) ainsi que des actions de sensibilisation et de formation.

**Attention :** seules pourront être financées les demandes des organismes, dont le projet aura été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets **Soigner, soulager, accompagner : réflexion sur les pratiques soignantes.**

# Appel à projets